

Astuce pour cacher le coût réel de l'Union Européenne, par Philippe Jallade

écrit par Philippe Jallade | 23 mai 2014



✘ Le budget de l'UE est alimenté par plusieurs types de ressources dont des « *Ressources Propres Traditionnelles (RPT)* » (de l'UE). Ce sont en fait les droits de douane perçus par les états membres de l'UE sur des produits ne provenant pas de l'UE. Cet argent va donc dans les caisses de l'UE, sauf un pourcentage de 25% laissé royalement aux états membres au titre de « frais de perception » (ce pourcentage était antérieurement de 10%). Les droits de douane sont sortis de la ligne budgétaire des états membres, circulez, y'a rien à voir. Les Etats ne sont plus que des percepteurs pour le compte de l'UE.

Il faut dès lors éviter, tant qu'il est possible, que le grand public ait connaissance de ces « *Ressources Propres Traditionnelles* », surtout des montants ; les sortir du champ de vision pour minorer la contribution des états membres aux finances de l'UE.

Ainsi, quand des sites officiels indiquent que la contribution financière de la France est de 19 milliards d'euros, c'est un mensonge par omission, délibéré ; il faut y ajouter 2 milliards d'euros de droits de douane français (valeur 2013), que l'UE s'arroge sous l'appellation de « *Ressources Propres Traditionnelles* ».

Le but du jeu est de minorer artificiellement le montant de la perte annuelle d'argent occasionnée par l'UE à l'économie française (au cas où des citoyens seraient au courant de ce scandale). (Note 1) (Note 2) Ainsi, si des larbins du pouvoir y sont vraiment obligés -sauf Elkabbach qui n'est au courant de rien- ils annonceront 5 milliards de « contribution nette » (c'est-à-dire de perte) quand il s'agit de 7 milliards, etc...

Tout le monde a suivi ?

Philippe Jallade

Note 1 Cette perte étant la différence entre l'argent donné par la France et l'argent reçu par la France.

Note 2 Un peu dans la même veine, ceux qui disent que la France est le 3^{ème} bénéficiaire des dépenses de l'UE (après la Pologne et l'Espagne), ne vous diront certes pas que la France n'est (en 2009) que le 19ème bénéficiaire des dépenses de l'UE, dépenses administratives incluses... par habitant, si l'on prend en compte les retours en euros par habitant .